

# Ecole Anatole-France

## Compte-rendu du conseil d'école

### 3 mars 2023

---

Ecole élémentaire Anatole France, Is-sur-Tille.

Présents : M. Darphin (maire), Mme Damour, Mme Asdrubal, Mme El Yaagoubi, M. Laubriat, M. Beraboukh, M. Delègue, Mme Orry (DDEN), M. Passereau, Mme Perrin, Mme David, Mme Appert, Mme Crance Maitrejean, M. Schaller, Mme Raverat, Mme Gindrey, Mme Louvet, Mme Fillot, Mme Plasse, Mme Monnier, M. Jungo, Mme Bernier, Mme Lab

Excusés : M. Royer (I.E.N.), Mme Damerville, Mme Sauvage Redoutet, Mme Gaspard, Mme Guyard, Mme Landrot, Mme Ronot Therry, Mme Perrier, Mme Marchal

#### Ordre du jour :

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;
- Informations pour la rentrée de septembre 2023 : ouverture d'une classe répartitions possibles des élèves dans l'état actuel des prévisions ;
- Point sur le fonctionnement du périscolaire et de la cantine ;
- Actualisation du P.P.M.S. (plan particulier de mise en sécurité) ;
- Point sur le fonctionnement du CLAS ;
- Actions éducatives : projets en cours et projets envisagés pour la fin d'année ;
- Questions des parents élus et questions diverses.

M. Delègue se propose comme secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil du 10 novembre est approuvé.

Informations pour la rentrée de septembre 2023 : ouverture d'une classe, répartitions possibles des élèves dans l'état actuel des prévisions.

M. Passereau informe le conseil d'école de la décision de la direction des services départementaux de l'Education nationale (D.S.D.E.N.) de l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée de septembre 2023.

Le bâtiment et le mobilier de l'école sont suffisants pour y installer cette classe supplémentaire.

M. le Maire indique que cela va dans la bonne direction étant données les prévisions de nouvelles arrivées de familles à Is-sur-Tille à court et moyen termes (créations de logements, et augmentation des effectifs de la gendarmerie).

M. Passereau précise que les prévisions d'inscriptions en CP pour la rentrée 2023 sont de 38 élèves.

Le nombre de classes double niveaux devrait donc passer de 3 à 2.

### Point sur le fonctionnement du périscolaire et de la cantine.

Mme Lab, représentante du service périscolaire et restauration, présente les effectifs moyens de fréquentation du service périscolaire aux différentes heures. La fréquentation est élevée, mais la capacité d'accueil reste suffisante.

Mme Lab explique que le rythme des horaires de services des repas est assimilé par les enfants, sans marge de retard mais sans non plus besoin de précipitation. Les plus jeunes bénéficient de 5 minutes de plus pour manger.

Les temps périscolaires sont agrémentés de petits projets ponctuels : les inventions, les découvertes, créations à partir de matières à recycler... Des restitutions/présentations de ces travaux seront annoncées aux parents.

Après les vacances de printemps, les enfants pourront participer à la préparation d'un spectacle « danses et chansons autour du Monde ». Une présentation sera annoncée aux parents.

### Actualisation du P.P.M.S. (plan particulier de mise en sécurité)

M. Passereau rappelle le devoir de disposer de deux plans de mise en sécurité :

- Risques majeurs (incendie, pollution toxique...);
- Attentat/Intrusion.

M. Passereau souligne que le projet de loi d'attribution de la responsabilité des ces deux plans au directeur d'école n'a pas été approuvé à ce jour. M. le Maire précise que si cette responsabilité était transférée au directeur de l'école, elle serait alors également assumée par le maire de part ses responsabilités judiciaires.

M. Passereau confirme que les exercices d'application de ces deux plans ont été réalisés pour cette année scolaire.

### C.L.A.S. (contrat local d'accompagnement scolaire)

Mme Marchal, excusée, a communiqué à M. Passereau un bilan intermédiaire de l'activité du CLAS, qui en fait la restitution.

Le mardi : Cinq enfants dont quatre ont été orientés par l'équipe pédagogique de l'école sont inscrits.

Ils sont encadrés par 2 bénévoles et bénéficieront du dispositif jusqu'aux vacances d'avril.

- 1 élève de CP
- 1 élèves de CE2
- 3 élèves de CM1

Le jeudi : En raison d'un nombre conséquent de demandes, un roulement a été effectué sur l'équipe du jeudi.

- Six enfants dont quatre ont été orientés par l'équipe pédagogique sont inscrits.

Ils sont encadrés par 4 bénévoles et bénéficieront du dispositif jusqu'aux vacances d'avril.

- 2 élèves de CM2

- 1 élève de CM1

- 1 élève de CE2

- 2 élèves de CE1

L'atelier culturel théâtre a débuté le lundi 27 mars avec 10 enfants inscrits. Il se déroulera jusqu'aux vacances d'avril.

Le premier atelier prévu sur la période de janvier / février et axé sur la découverte du yoga a dû être annulé en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits.

Il n'y aura pas d'atelier sur la période mai/juin car seulement deux ateliers étaient envisagés sur cette année scolaire.

Enfin des cafés parents seront proposés les mardis matin au sein de l'espace de vie sociale de la Covati (salle bleue) les mardis 7, 14, 21, 28 mars ainsi que les 4 et 25 avril à partir de 8h45.

Le temps de présence est libre.

## Actions éducatives : projets en cours et projets envisagés pour la fin d'année.

M. Passereau et l'équipe enseignante présentent les actions en cours et prévues.

- Interventions d'un spécialiste en sciences, électricité, pré-histoire.
- Journées E.P.S. (organisées par Mme la Conseillère pédagogique de l'Education nationale pour la circonscription Dijon-nord) : mini-hand, jeux collectifs, équitation (remerciements à la Covati pour la mise à disposition de 2 mini-bus) ;
- Classe verte du 24 au 28/4 : classes CM1/CM2 et CM2 ; en Auvergne sur le thème des volcans ; les membres du conseil d'école remercient la Covati d'assurer l'accompagnement de la classe verte par la présence de Bastien DEGRET, ainsi que les bénévoles de l'association Croquebille pour la collecte d'une partie des fonds nécessaires à ce projet.
- Collecte de soutien pour l'Ukraine : en partenariat avec le SMOM (syndicat des ordures ménagères) ; cette collecte a permis d'envoyer de nombreux objets utiles en Ukraine.
- Concours des écoles fleuries : l'école participera cette année encore à ce concours organisé par les délégués départementaux de l'Education nationale (association partenaire de l'Ecole).
- Concours de jardinage : avec l'accompagnement de M. Marichy que les membres du conseil d'école remercient ; deux concours : Conseil départemental et Conseil régional.
- Spectacle de fin d'année le 23 juin 2023 : des chants seront récités par les enfants dans la cour de l'école ; un temps convivial pourra être organisé après les chants (avec la participation des parents d'élèves).
- Le projet Ecole et Cinéma se poursuit ;

- Contrat local d'accompagnement artistique (C.L.E.A.) : projet de création sur le thème de la nature ; classes de CM1/CM2 et CM2.
- Projet théâtre : présentation de la classe à horaires aménagés théâtre (C.H.A.T.) du collège Paul Fort, par Mme Jacques (enseignante français/théâtre au collège P. Fort), pour les élèves de CM1/CM2 et CM2.
- Présentation des langues vivantes allemand et espagnol au collège P. Fort par les enseignantes du collège P. Fort, pour les élèves de CM1/CM2 et CM2.
- Journée passerelle écoles maternelle-élémentaire : danse, chants, crêpes.
- ULIS et CE1 : visite des pelouses calcaires sur les hauteurs d'Is-sur-Tille.
- Classes de CE1 : visite de la ville avec un membre de la Société d'histoire d'Is-sur-Tille.
- C.A.U.E. : des membres du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Côte-d'Or animeront un projet : « comment imaginer Is-sur-Tille en 2025 ? »
- Des formations sur la sécurité routière auront lieu (intervenant : A.S.V.P. de la Covati).

### Point sur la coopérative de l'école.

M. Passereau rappelle que cette année les parents étaient libres de contribuer à la coopérative sans montant de don prédéfini. Le montant collecté cette année est légèrement supérieur aux années précédentes.

M. Passereau rappelle également la contribution financière de l'association Croquebille, partenaire de l'école Anatole France, dans plusieurs projets pédagogiques, dont la classe verte.

Les représentants des parents demandent si l'opération « structures gonflables » (au profit de l'association Croquebille), très appréciée, soutenue par la municipalité, pourra se répéter. M. le Maire répond positivement et remercie les parents bénévoles pour leur engagement.

### Points divers

M. le Maire présente le plan d'investissements prévu pour l'école Anatole France. Sur 2 ans sont budgétés 275 000 euros pour effectuer les travaux suivants :

- Année 1 : installation d'ombrières sur les fenêtres et création d'un flux de ventilation complet et plus efficace sur tous les espaces de l'établissement.
- Année 2 : isolation toiture et mise en place d'un système d'autoconsommation avec panneaux photovoltaïques.

M. le Maire remercie l'école pour les calendriers de l'école offerts à la mairie.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 16 juin 2023 à 18h.